

PUTTELANGE-LES-THIONVILLE

Éléments architecturaux de façades remarquables

L'Atelier des Territoires
Juillet 2016

LES ZONES CONCERNÉES PAR LE DIAGNOSTIC PATRIMONIAL



A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelage centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



1. Maison en bande

5 rue Pasteur

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements d'ouvertures droits avec linteaux en saillie.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.



2. Ancien café

14 rue de la Justice

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit avec tympan en saillie.
- Linteau apparent au-dessus de la porte de garage.
- Corniche avec motifs triangulaires.
- Chaînage d'angle vertical.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelage centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



3. Maison isolée

12 rue de la Justice

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits sans jambages, appuyés en saillie et moulurés.
- Encadrement de porte droit avec tympan en saillie faisant office d'auvent.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.



4. Maison en bande

10 rue de la Justice

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits avec clefs, appuyés en saillie.
- Encadrements de portes de garages droits.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré.
- Etage 1 : bandeaux le long des appuis de fenêtres et des linteaux.
- Attique : encadrements de fenêtres droits.
- Corniche avec motifs triangulaires sur la façade de droite et corniche simple sur la façade de gauche.
- Chaînage d'angle vertical.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelage centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



5. Maison en bande

4 rue de la Justice

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrements de portes avec tympan.
- Composition des portes (travées de gauche) jumelées avec des fenêtres sous un tympan unique.
- Corniche.
- Epis de faîtage.



6. Maison en bande

2 rue de la Justice

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits avec appuis en saillie.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré.
- Linteau apparent au-dessus de la porte charretière.
- Lambrequin.
- Chaînage d'angle vertical.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelage centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



7. Mairie

2 rue de la Mairie

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants et les menuiseries.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

Corps de bâtiment principal :

- Soubassement avec soupiraux.
- Rez-de-chaussée : encadrements d'ouvertures bombés. Imposte vitrée au-dessus de la porte d'entrée.
- Etage 1 : encadrements de fenêtres droits. Bandeau le long des appuis de fenêtres.
- Corniche.

Corps de bâtiment secondaire :

- Encadrements de fenêtres droits.



8. Corps de ferme

8 rue de la Mairie

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

Partie habitation :

- Soubassement avec soupiraux.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelange centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



9. Eglise

Rue Saint-Rémi

Remarques générales :

Conserver tous les éléments architecturaux de l'église.



10. Maison en bande

4 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré.
- Corniche.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelage centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



11. Maison en bande

6 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement avec portes d'accès aux caves.
- Encadrements de fenêtres bombés.
- Encadrement de porte déprimé.
- Attique : encadrements d'ouvertures (borgnes) bombés avec clefs.
- Corniche.



12. Corps de ferme

9 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

Partie habitation :

- Soubassement avec bandeau.
- Encadrements d'ouvertures droits avec tympans moulurés. Appuis de fenêtres en saillie.
- Niveau d'entablement avec corniche.
- Chaînage d'angle vertical.

Partie grange :

- Soubassement.
- Linteau de la porte charretière apparent.
- Corniche.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelage centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



13. Corps de ferme

10 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

Partie habitation :

- Soubassement.
- Encadrements d'ouvertures droits. Appuis de fenêtres en saillie.
- Auvent au-dessus de la porte d'entrée.
- Corniche.

Partie grange :

- Encadrements d'ouvertures droits.
- Encadrement de porte charretière plein cintre avec clef.
- Œil-de-bœuf au-dessus de la porte charretière.



14. Corps de ferme

16 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres droits, linteaux apparents bombés avec clefs. Appuis avec modillons.
- Corniche.

Partie habitation :

- Soubassement.
- Encadrement de porte droit avec tympan en saillie.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.

Partie grange :

- Encadrement de porte de garage droit.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelange centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



15. Maison en bande

18 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Rez-de-chaussée : encadrements de fenêtres droits. Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré.
- Etage 1 : encadrements de fenêtres bombés.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.



16. Maison en bande

21 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements d'ouvertures droits.
- Encadrement de porte avec linteau en saillie et pilastres.
- Corniche.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelange centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



17. Maison en bande

23 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.



18. Maison en bande

1 impasse des Prés

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits avec clefs.
- Encadrement de porte droit.
- Attique : encadrements d'ouvertures borgnes droits.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelange centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



19. Maison en bande

31 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit avec tympan en saillie.
- Corniche.



20. Ancien corps de ferme

33 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrement d'ouvertures droits.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelange centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



21. Ancien corps de ferme

35 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

Façade de gauche :

- Encadrements d'ouvertures droits.
- Encadrement de porte charretière droit avec linteau apparent.

Façade de droite :

- Soubassement.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré.
- Encadrements de fenêtres droits et moulurés.
- Corniche.



22. Maison en bande

37 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements d'ouvertures droits avec appuis de fenêtres en légère saillie.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelage centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



23. Corps de ferme

39 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements d'ouvertures droits.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré.



24. Maison en bande

30 rue des Jardins

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres bombés avec appuis en saillie.
- Encadrements de fenêtres droits à l'attique.
- Encadrement de porte bombé avec tympan mouluré.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelage centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



25. Maison en bande

26 rue des Jardins

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits avec appuis en saillie.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré et pilastres moulurés.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.



26. Maison en bande

26 rue de la Gare

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets coulissants sur la façade de droite.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement avec soupiraux en ferronnerie sur les deux façades.
- Façade de gauche :
- Etage 1 : encadrements d'ouvertures droits avec clef. Bandeau entre étage 1 et 2.
 - Etage 2 : encadrements d'ouvertures droits.
 - Corniche.
- Façade de droite :
- Encadrements de fenêtres droits avec clefs moulurées, appuis en saillie et modillons.
 - Encadrement de porte droit avec tympan mouluré. Auvent. Porte en ferronnerie.
 - Corniche.
 - Chaînage d'angle vertical.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelange centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



27. Château

Rue de la Burg

Remarques générales :

Conserver l'ensemble du château de la Burg.



28. Oratoire Saint-Donat

La Schlosserei

Remarques générales :

Conserver l'édifice dans son ensemble.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelage centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



29. Calvaire

Place du Calvaire

Remarques générales :

Conserver le calvaire dans son ensemble.



30. Calvaire

Place de la Forge

Remarques générales :

Conserver le calvaire dans son ensemble.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelange centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



31. Calvaire

Rue de la Justice

Remarques générales :

Conserver le calvaire dans son ensemble.



32. Calvaire

Ruelle des Ecoles

Remarques générales :

Conserver le calvaire dans son ensemble.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelange centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



33. Calvaire

26 rue Principale

Remarques générales :

Conserver le calvaire dans son ensemble.



34. Porte

Rue Saint-Rémi

Remarques générales :

Conserver la porte avec encadrement bombé et clef dans son ensemble.

A. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Puttelange centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



35. Calvaire

Rue de la Gare

Remarques générales :

Conserver le calvaire dans son ensemble.



36. Sculpture

Rue du Pont

Remarques générales :

Conserver la sculpture dans son ensemble.

A. PUTTELANGE-LES-THIONVILLE – Puttelange centre

Descriptif des éléments remarquables à conserver



37. Calvaire

Rue de la Mairie

Remarques générales :

Conserver le calvaire dans son ensemble.

B. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Himeling

Situation géographique des éléments remarquables à conserver



- | | | |
|-----|-----------------------|------------------------|
| 38. | Maison en bande | 5 rue du Golf Himeling |
| 39. | Maison en bande | 3 rue du Golf Himeling |
| 40. | Chapelle | Rue de la Grotte |
| 41. | Maison d'angle | 10 rue de la Forêt |
| 42. | Porte | 8 rue de la Forêt |
| 43. | Ancien corps de ferme | 1 rue de la Grotte |
| 44. | Ancien corps de ferme | 3-5-7 rue de la Grotte |
| 45. | Maison en bande | 12 rue de Mondorff |
| 46. | Maison en bande | 10 rue de Mondorff |
| 47. | Maison en bande | 9 rue de Mondorff |
| 48. | Maison en bande | 14 rue de la Grotte |

B. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Himeling

Descriptif des éléments remarquables à conserver



38. Maison en bande

5 rue du Golf Himeling

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement avec soupiraux et accès aux caves.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.



39. Maison en bande

3 rue du Golf Himeling

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré.

B. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Himeling

Descriptif des éléments remarquables à conserver



40. Chapelle

Rue de la Grotte

Remarques générales :

Conserver l'église dans son ensemble.



41. Maison d'angle

10 rue de la Forêt

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Rez-de-chaussée : encadrements de fenêtres droits avec linteaux bombés et clefs. Encadrement de porte droit avec auvent.
- Etage 1 : encadrements de fenêtres droits et appuis en saillie.
- Attique : encadrements de fenêtres droits. Corniche avec motifs triangulaires.
- Chaînage d'angle vertical.

B. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Himeling

Descriptif des éléments remarquables à conserver



42. Porte

8 rue de la Forêt

Remarques générales :

Conserver l'encadrement de porte surmonté d'une niche.



43. Ancien corps de ferme

1 rue de la Grotte

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres bombés.
- Encadrement de porte droit avec clef.
- Encadrement de porte de garage droit.
- Corniche.

B. PUTTELANGE-LES-THIONVILLE – Himeling

Descriptif des éléments remarquables à conserver



44. Ancien corps de ferme

3-5-7 rue de la Grotte

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré.
- Encadrement de porte charretière encore apparent sur le 7 rue de la Grotte.



45. Maison en bande

12 rue de de Mondorff

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits avec clefs et appuis en saillie.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan mouluré. Marquise avec vitraux.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.

B. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Himeling

Descriptif des éléments remarquables à conserver



46. Maison en bande

10 rue de Mondorff

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement avec accès aux caves.
- Encadrements de fenêtres bombés.
- Encadrement de porte droit surmonté d'un tympan en saillie.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.



47. Maison en bande

9 rue de Mondorff

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement avec accès aux caves.
- Rez-de-chaussée : encadrements de fenêtres droits avec appuis en saillie.
Encadrement de porte droit avec tympan en saillie.
- Etage 1 : encadrements de fenêtres bombés.
- Corniche.

B. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Himeling

Descriptif des éléments remarquables à conserver



48. Maison en bande

14 rue de la Grotte

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré.
- Corniche avec motifs triangulaires.
- Chaînage d'angle vertical.

C. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Halling

Situation géographique des éléments remarquables à conserver



- | | | |
|-----|-----------------------|-----------------------|
| 49. | Ancien corps de ferme | 8 rue du Gué |
| 50. | Corps de ferme | Rue de la Chapelle |
| 51. | Chapelle | Rue de la Chapelle |
| 52. | Corps de ferme | 4 rue de la Chapelle |
| 53. | Ancien corps de ferme | 14 rue de la Chapelle |
| 54. | Corps de ferme | 4 rue du Centre |
| 55. | Ancien corps de ferme | 5 rue du Centre |

C. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Halling

Descriptif des éléments remarquables à conserver



49. Ancien corps de ferme

8 rue du Gué

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

Partie habitation :

- Rez-de-chaussée surélevé avec descente d'escalier vers la cave.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré. Porte d'entrée surmontée d'une imposte vitrée.
- Corniche.

Partie grange :

- Encadrements d'ouvertures droits.
- Encadrement de porte charretière plein cintre avec clef.



50. Corps de ferme

Rue de la Chapelle

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

Partie habitation :

- Encadrement de porte droit.
- Encadrements de fenêtres bombés avec clefs.

Partie grange :

- Encadrements d'ouvertures droits.
- Encadrement de porte charretière plein cintre.

C. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Halling

Descriptif des éléments remarquables à conserver



51. Chapelle

Rue de la Chapelle

Remarques générales :

Conserver l'église dans son ensemble.



52. Corps de ferme

4 rue de la Chapelle

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver le type de volets coulissants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement.
- Encadrement d'ouvertures droits.
- Encadrement de porte charretière plein cintre avec clef.
- Corniche.
- Chaînage d'angle vertical.

C. PUTTELANGE-LES-THONVILLE – Halling

Descriptif des éléments remarquables à conserver



53. Ancien corps de ferme

14 rue de la Chapelle

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

Partie habitation :

- Soubassement.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit avec tympan mouluré. Porte d'entrée avec imposte vitrée.

Partie grange :

- Encadrements d'ouvertures droits.
- Encadrement de porte charretière bombé avec clef.



54. Corps de ferme

4 rue du Centre

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures). Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

Partie habitation :

- Soubassement avec accès aux caves.
- Encadrements de fenêtres droits.
- Encadrement de porte droit avec petit auvent en pierre.

Partie grange :

- Encadrements d'ouvertures droits.
- Encadrement de porte charretière plein cintre avec clef.

C. PUTTELANGE-LES-THIONVILLE – Halling

Descriptif des éléments remarquables à conserver



55. Ancien corps de ferme

5 rue du Centre

Remarques générales :

Conserver le volume et la composition de la façade (rythme et taille des ouvertures).
Différencier la coloration des encadrements et de la façade. Conserver les volets battants.

Précision sur les éléments architecturaux à conserver :

- Soubassement et accès au sous-sol.
- Encadrements d'ouvertures droits.
- Corniche.